L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE
No. 81, RUE CHARTRES.

PRIX DU JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 par an
TROIS FOIS PAR SEMAINE.....$10 payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 8 DECEMBRE 1842.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY.

HENRY CLAY.— L'honorable Henry Clay est arrivé à Wicksburg sur le bateau à vapeur *Rainbow*, le 5 courant, à 10 heures du matin. Son arrivée a été annoncée par des salves d'artillerie et par les applaudissements de la multitude réunie pour le recevoir. Bien qu'il ne soit resté que peu d'instans dans cette ville, il a adressé une éloquente allocution au peuple qui le recevait avec tant de démonstrations de joie et de sympathie. A midi, il avait quitté Vicksburg.

Le bateau à vapeur *Missouri*, qui a dépassé le *Rainbow* à 25 milles au-dessus de Natchez, a apporté dans cette ville la nouvelle de la prochaine arrivée de Henry Clay, et cette nouvelle a rempli d'allégresse les habitans, qui se proposent de faire au grand citoyen une réception digne d'eux et de lui.

M. Clay ne restera que peu de jours à Natchez, et de là il se rendra à la résidence du juge Porter, aux Attakapas.

P. S. Un passager, venu par le *Missouri*, nous annonce que le *Rainbow* arrivait en vue de Natchez au moment où le *Missouri* quittait ce port; on a pu entendre le bruit des salves d'artillerie, au moment où la ville disparaissait. Le plus grand enthousiasme régnait à Natchez et la réception de M. Henry Clay a dû être des plus brillantes.

Le *Rainbow* qui n'est resté que quelques instans à Natchez, après le débarquement de M. Clay, est arrivé dans la soirée d'hier. Il nous apprend que le grand citoyen a été accueilli avec les plus grands honneurs à Natchez, et qu'il se trouvait dans l'état de santé le plus satisfaisant.

Nous avons eu hier une espèce de malle; elle nous a apporté quelques fournaux assez frais de Philadelphie et de Washington, mais de New York, nous n'en avons reçu que de vieux.

Le 23 novembre à New York, on a reçu à la fois six malles de la Nouvelle Orléans.

VOL. Une dame se promenait dans la rue de Chartres, examinant avec attention toutes les belles marchandises que nos marchands de nouveautés exposent dans leurs vitrières, lorsqu'un filou s'approcha d'elle, coupa adroitement les cordons du sac qui pendait à son bras et s'échappa en emportant une somme de dix sept piastres. Ce n'est qu'en entrant plus tard dans un magasin pour y faire une emplette que cette dame s'apperçut qu'elle avait été volée et qu'il ne lui restait plus que les cordons de son sac. Nous invitons les dames qui, en ce moment, profitent du beau temp pour faire leurs acquisitions, à ne pas s'arrêter aux étalages, mais à entrer dans les magasins, où elles trouveront des commis qui ne demandent pas mieux que de vendre, de cette manière, elles éviteront les filous, et les marchands y trouveront mieux leur compte.

COUR DU RECORDER.
Première Municipalité.

Le nommé Cnar, demeurant à l'encoignure des rues Bienville et Derbigny, prévenu d'avoir mis le feu à sa maison, a été envoyé en prison en attendant son examen.

La police de la première municipalité a arrêté hier à deux heures du matin, les nommés Samuel Rockwells et Thomas Browne qui avaient défoncé le magasin de MM. Kimball, Rogers & co., rue du Canal entre la rue de Chartres et Exchange Alley. Il paraît que ces malfaiteurs n'avaient pas l'intention de piller ce magasin, ils voulaient seulement se frayer un chemin pour arriver chez MM. Hyde & Gissloch, car ils étaient déjà parvenus à enlever un barreau de fer d'une fenêtre donnant sur la cour de ce dernier magasin, ils en avaient ensuite ouvert les portes et les comptoirs avec les fausses clefs et les *rossignols* dont la police les a trouvé munis. Ces voleurs sont actuellement en prison en attendant leur jugement pardevant la Cour Criminelle.

COUR CRIMINELLE.

L'affaire de Marcel Biankocky, pour obtenir un *arrêt de jugement*, a été ajournée à aujourd'hui à 10 heures A M

THEATRE D'ORLEANS.
LE DOMINO NOIR.

MME. PEACE a subi mardi soir la plus dangereuse des épreuves auxquelles puisse être soumise parmi nous une prima donna. MME. PEACE a chanté le *Domino Noir*! Et nous n'avons pas trouvé d'ajustes, car on le sait déjà, qu'elle en est sortie l'honneur sauf. C'est là sans contredit un glorieux triomphe! Car la nouvelle venue avait à lutter contre de fort charmants souvenirs, et rien n'est redoutable comme les souvenirs. Le *Domino Noir*! Ce mot seul suffit il pas pour évoquer devant vous une gracieuse silhouette! ne revoyez-vous pas sous le masque une brune chevelure, un sourire malin, un œil non plein de feux et de tendres regards! N'apercevez-vous pas une joyeuse Arragonaise, à la jupe courte, au corsage de velours, à la tournure agaçante, qui s'avance avec un sourire moqueur et qui vous chante avec une voix pleine de prestesse et de netteté la chanson du pays! Enfin ne retrouvez vous pas tout entier dans votre mémoire ce joyeux lutin dont les disparitions et les métamorphoses font donner ce pauvre Horace de Massarena! Oui sans doute, ces gracieuses images se représentent à vous; et vous ne pouvez pas revoir sous d'autres traits le *Domino Noir*, vous ne pouvez pas le personnifier autrement. Et si, un beau soir, au lieu de ce lutin, au minois fripon, dont l'assurance et la gaîté vous ravissaient, apparaît à vous regards une femme timide, blonde, mélancolique; si, au lieu de cette voix forte et vive, de cette voix de fauvette, s'élève une voix mélodieuse et douce comme celle du rossignol, sans nul doute vous éprouverez tout d'abord avec une sorte de désappointement : vous vous direz que ce n'est plus la vôtre *Domino Noir*, et peut-être regretterez-vous qu'on vous l'ait changé. Mais à mesure que vous verrez, à mesure que vous écouterez, ce regret finira par s'en aller, soyez vous certain; car le nouveau *Domino*, s'il n'a pas toutes les coquetteries séductions de l'ancien, les remplacera par des beautés plus fines, plus élegantes, plus chaînées, et vous en viendrez à l'aimer autant que son devancier, et qu'aît si quelque jour vous bâtissez les fêtes.

Un bon nombre de ceux qui se trouvaient mardi soir au théâtre, en sont déjà venus à ce point pour Mme. PEACE, et en vérité quand on songe à la distinction parfaite dont elle revêt le personnage d'*Angèle*, à l'exquise sensibilité dont elle sait imprémidre certaines phrases, au goût délicat et pur qui préside à son chant, aux précieux trésors qu'elle y prodigue, on est presque tenté d'être de leur avis; on en sera sans doute tout à fait quand Mme. PEACE, revenue de l'émotion d'un dangereux début, rassurée sur les suites d'une comparaison assurément fort périlleuse, aura repris toute son aisance et pourra jouer avec l'assurance que le public s'est habitué à exiger dans ce rôle. Ce tems n'est pas loin, si nous en jugeons par les bravos unanimes qui ont accueilli, encouragé notre prima Donna. Alors délivré de toute préoccupation et de toute inquiétude, le public appréciera tout à loisir les mérites par lesquels se sont tout d'abord laissé ravir les amateurs, ou plutot les indépendans qui ont su du premier coup secouer la tyrannie de leurs souvenirs. Il sentira plus vivement encore qu'il ne l'a fait mardi, le charme pénétrant des complets *Hubert* et de la romance qui les suit *Oui, je suis bien bon ange* l'émotion profonde et vraie qui circule en de décès pour l'*Ah! vous m'avez perdue*; enfin les merveilles de finesse, de grâce, de pureté, qui relèvent le grand air du troisième acte et en font, pour nous du moins, un morceau tout-à-fait nouveau. Certes, nous l'avons souvent entendu chanter d'une façon brillante; mais nous avons à peine l'idée de la perfection de détails et de nuances qu'y met Mme. PEACE. Qu'été là du reste le moment décisif de la soirée, la victoire qui jusqu'alors avait pu paraître incertaine, a été hautement proclamée par les tonnerres d'applaudissements qui ont salué la prima Donna et par les fleurs qui sont tombées à ses pieds.

L'intérêt, comme on le comprend sans peine se trouvait concentré presque uniquement mardi soir sur Mme. PEACE; le public a cependant eu le loisir de remarquer le jeu toujours spirituel, le chant toujours agréable de Mme. Lecourt; l'expression dramatique que M. Lecourt a sû donner à la dernière scène, et la façon originale dont M. Fleury rend le rôle de Gilès Perce il a eu en tenir compte à ces artistes. Il a bien voulu en même tems témoigner une grande indulgence à ceux qui avaient mal leurs rôles et qui, partant, jouaient et chantaient assez mal. Ceux là feraient bien de se rappeler que les négligences qui passent à une première représentation, ne se tolèrent pas à une seconde.

CAROLINE DU SUD. La législature de la Caroline du Sud s'est assemblée, il y a quelques jours. L'honorable Angus Patterson a été porté à la présidence du sénat et W. F. Colcock a été élu orateur de la chambre. L'une des premières mesures dont s'occupera la législature, c'est la division de l'Etat en districts électoraux, conformément au dernier bill de répartition adoptée par le Congrès.

GEORGIE.— La chute de la Banque d'Ocmulgee cause une certaine sensation dans cet Etat. On croit généralement que des fraudes ont eu lieu dans l'administration de cet établissement. La circulation de la banque est d'environ soixante mille piastres. Les billets sont déjà tombés à 50 pour cent au-dessous de leur valeur.

UN LEGISLATEUR BIGAME.— Le révérend JOHN GREGORY, élu tout récemment pour représenter à la législature du Massachusetts la ville de Quincy, vient dûtre arrêté sous prévention de bigamie.

EXTERIEUR.

LA HAVANE—Notre correspondant à la Havane, nous écrit par l'*Alabama*, que le gouverneur de l'île de Cuba vient d'émettre une ordonnance empêchant l'exportation des petites pièces d'argent appelées *pesetas*, qui sont aujourd'hui très rares à la Havane à cause de la grande quantité qui vient d'être expédiée en Espagne; ce qui a mis la communauté commerciale dans un grand embarras. Pour y remédier, on espère que le gouverneur autorisera les officiers publics à recevoir l'argent des Etats-Unis, comme monnaie légale.

YUCATAN.

Le brick espagnol *Torrante*, capitaine Barrera, parti de Campêche le 24 du mois dernier, est arrivé hier matin dans ce port. Ce brick devait d'abord se rendre à la Havane, mais sur l'ordre de ses consignataires, il a dû changer sa destination et se rendre à la Nouvelle-Orléans. Il ne nous a point apporté nos lisses régulières; mais nous avons pu parcourir quelques-uns des derniers journaux de Mérida; nous avons en outre reçu verbalement quelques renseignemens qui nous mettent à même de communiquer à nos lecteurs d'importantes particularités sur le siége de Campêche.

Le jour du départ du *Torrante*, l'armée et la flotte mexicaines combinées avaient tenté une attaque désespérée sur les hauteurs qui environnent Campêche. Cette ville est, comme on le sait, dominée de tout côté par des collines qui la commandent et dont l'occupation est par conséquent de la plus haute importance. Ces collines avaient été fortifiées et garnies de troupes yucatanaises; mais l'attaque des Mexicains a été si vigoureuse, qu'après une longue et vaillante résistance, ces troupes ont dû se retirer et abandonner leurs postes aux Mexicains. Si ces derniers savent profiter de ce premier avantage, qui est réellement fort considérable, ils ont de grandes chances pour se rendre maîtres de la ville. Les Yucatanais ont montré dans cet engagement un courage digne des plus grands éloges; ils ne se sont retirés que fort lentement, et ont disputé le terrain pied à pied. La perte qu'ils ont faite n'a diminué ni leur ardeur ni leur espérance.

La veille de la prise des hauteurs, un engagement régulier avait eu lieu entre la flotte mexicaine et les six chaloupes canonnières de Campêche; et la victoire était restée aux Yucatanais qui avaient fait grand mal à leurs adversaires.

Les Mexicains maintiennent le blocus avec une grande rigueur; néanmoins nous apprenons que des navires marchands chargés de groceries et de provisions, réussissent à franchir la ligne ennemie durant la nuit, et viennent décharger leur cargaison dans la ville. Si cela continue, ce ne sera pas la famine qui forcera les habitans de Campêche à se rendre.

Les désertions sont fréquentes parmi les troupes mexicaines, quoique toutes les précautions soient prises pour les empêcher. Cent trente déserteurs au moins ont déjà passé aux Yucatanais, et parmi eux un cite un assez grand nombre de sous-officiers. Le mécontentement règne dans les rangs Mexicains et ce n'est qu'à l'aide des rigueurs de la discipline que les officiers peuvent prévenir la dispersion des troupes.

Si l'on peut juger de la fidélité et de l'enthousiasme des Yucatanais pour la cause de l'indépendance, par les contributions volontaires qu'ils s'imposent, le Mexique a bien peu de chances de soumettre les insurgés. Les journaux sont remplis de listes mentionnant les dons en argent et en nature que font tous les citoyens. Le peuple du Yucatan est pauvre, il souffre d'embarras commerciaux et financiers, mais il n'hésite pas à sacrifier le peu qui lui reste à la défense du pays. Les troupes qui se sont rendues de Mérida à Campêche ont reçu sur toute leur route, le meilleur accueil des habitans, qui s'empressaient de leur fournir des vivres, des vêtemens et tout ce qui pouvait leur être nécessaire.

VARIÉTÉS.

DE LA CORRUPTION ELECTORALE EN ANGLETERRE.

[Voir l'Abeille d'hier.]

Cependant les confessions allaient leur train. Il fallait voir comme les honorables membres jetaient leurs bonnets par-dessus les moulins. C'était un vaudeville qui peut-être complet. Après M. Duncombe, ce fut M. Warburton, un autre radical qui vint faire son confessionnal. Le catalogue des perfidies de M. Warburton est un vrai roman, et sa chronique électorale est une véritable intrigue de vaudeville. M. Warburton avait été le représentant de Bridport depuis 1826 jusqu'à 1841, et pendant longtemps il n'avait pris de l'ordre de Bridport, et en détail au doigt et oeil, qu'il n'exposait dans une pétition qu'il adressa plus tard à la Chambre, et dans laquelle il disait :

"En 1826, quand votre pétitionnaire devint candidat pour Bridport, il y trouva la coutume établie de payer à chaque électeur qui avait voté contre lui, ce qu'on appelait tant par tête (*hand money*), qui était à Bridport de 10 liv. sterl. [250 fr.] — Les frais ordinaires de l'élection de votre pétitionnaire se montaient à 1,700 liv. sterl. [42,500 fr.], dont environ 800 liv. sterl. [20,000 fr.] étaient pour des dîners, et environ 10,000 fr. pour des processions, etc.— Le dépouillement, que votre pétitionnaire a payée pour sa dernière élection, a été de 2,166 liv. sterl. [55,150 fr.], et cet accident de frais a été occasionné par les dejeuners qui ont été donnés le matin même du vote."

Depuis 1826, M. Warburton avait eu le temps, comme on le voit, d'acquérir de l'expérience; mais ce fut précisément à force d'habileté qu'il se perdit. Et voici comment : aux élections de 1841, il y eut trois candidats pour Bridport : M. Cochrane, tory, et MM. Warburton et Mitchell, radicaux. Ces deux derniers furent nommés, mais à tel renfort de corruption, que M. Cochrane put réunir tous les élémens nécessaires pour faire casser leur élection, et annonça immédiatement son intention d'en appeler à la Chambre des Communes. M. Warburton, instruit par la longue expérience qu'il avait de ce genre de luttes, qu'il était dans une position assez critique, et chercha le moyen de s'en tirer, non pas aux dépens de son adversaire, mais aux dépens de son collègue, dont il espérait avoir facilement raison. Il envoya donc son agent trouver M. Mitchell, que nous laissons raconter lui-même cette entrevue :

"L'agent de M. Warburton vint me voir, et me dit: "On a révélé certains secrets, et il faut que vous donniez votre démission tout de suite." Je répondis: mais c'est la première fois que j'en entends parler. Comme on le pense bien, je fus tout d'abord intéressé, et je lui dis : revenez demain, nous en causerons. Je revint le lendemain et je lui dis : certainement, étant le second candidat, je me retirerai, s'il le faut. Mais je ne suis obligé beaucoup de mal pour cette élection, ça été le grand objet de mon ambition, je ne pense qu'à cela depuis trois ans, on ne peut pas présenter de pétition maintenant; laissez-moi attendre jusqu'à l'hyver. L'agent de M. Warburton me retint voir une fois encore, et me dit : "M. Warburton est bien décidé à ne pas laisser présenter de pétition contre lui pour cause de corruption, et il faut que vous donniez votre démission. "Mais bon Dieu, lui dis-je, faut-il donc que je sois sacrifié au purisme de M. Warburton?" "Alors, si vous ne voulez pas donner votre démission, M. Warburton donnera la sienne. Il est bien décidé."—"Mais, lui dis-je, je supplie M. Warburton de bien y réfléchir; nous avons le temps de nous retourner."—"Non, non, il est très décidé, il s'en ira, si vous ne vous en allez pas, et vous laissera de la pleine possession de votre siége."

M. Mitchell fit la sourde oreille. Il lui parraissait un peu trop dur d'avoir à donner sa place pour sauver la vertu de M. Warburton. Voyant donc qu'il n'y avait rien à faire de ce côté, M. Warburton envoya son agent chez M. Cochrane. C'était le jour même où devait être présentée la pétition. Laissons parler M. Cochrane :

"L'agent de M. Warburton me demanda un délai de vingt quatre heures, en me disant : Si M. Mitchell ne donne pas sa démission, M. Warburton donnera la sienne." J'attendis; et le lendemain M. Warburton vint me voir, et me dit : "Je ne donnerai pas ma démission. Je ne sache pas que votre ayen ait été allégué contre mon caractère personnel." Puis il ajouta : "Il faut que vous sachiez, M. Cochrane, que j'ai une haute réputation de vertu à soutenir. (*I have, M. Cochrane, a high character for purity to support.*) Je ne puis pas recéder devant votre opposition."

Ce que c'est que l'incontinence d'une bonne réputation! M. Warburton se faisait le raisonnement suivant : "Si je donne ma démission, j'aurai l'air de reculer devant une enquête, et ma réputation en souffrira. D'un autre côté, si je ne donne pas ma démission, cet obstiné de Cochrane fera faire son enquête, laquelle enquête prouvera clair comme le jour que j'ai corrompu les citoyens incorruptibles de Bridport : et alors que devient encore ma réputation!" Le dilemme était embarrassant; M. Warburton aurait bien voulu ménager la chèvre et le chou, garder sa place sans perdre sa réputation, ou se réputation sans perdre sa place. On verra par la suite de cette histoire, comment M. Warburton parvint à se fourvoyer à force d'habileté, et comment il arriva qu'il perdit sa place d'abord, et sa réputation par-dessus le marché.

Voyant donc que ni M. Mitchell ni M. Cochrane ne voulaient se sacrifier pour sauver sa réputation, M. Warburton changea son plan de campagne, et il dit à M. Cochrane: "Voyez-vous je vais donner ma démission; vous retirerez la pétition que vous avez portée contre moi, et vous prendrez ma place; mais vous ferez déguerpir mon ami Mitchell, et à mon tour je prendrai sa place. Nous jouerons aux quatre coins, et M. Mitchell restera au milieu."

M. Cochrane racontait ainsi cette scène au milieu des éclats de rires de la Chambre.

"M. Warburton finit par dire qu'il donnerait sa démission, et il fut convenu entre son agent et le mien qu'on ferait une pétition contre M. Mitchell de manière à lui faire évacuer la place au bénéfice de M. Warburton. "De cette façon, me disait M. Warburton, nous aurons chacun notre siége; ce sera un bourg de poche pour chacun de nous." M. Warburton écrivait à mon agent : "Plus vous direz partout que dans toute cette affaire je n'ai été animé que par les plus honorables sentimens et par le désir d'épargner à mes amis des révélations désagréables, plus vous augmenterez mon influence auprès de mon parti et mes chances de lui faire entendre raison." M. Warburton n'avait dit que la question des dépenses serait réservée (*an open question*) je ne sais pas ce qu'il entendait par là, mais tout ce que je puis dire, c'est que j'ai payé tous les frais."

M. Warburton donna donc sa démission; M. Cochrane prit sa place, et, conformément à la convention secrète, il présenta une pétition contre M. Mitchell. Mais l'imperturbable M. Mitchell tint bon, il riposta par une autre pétition, et se prépara à essuyer le feu de l'enquête, sachant bien que M. Warburton y était aussi exposé que lui. M. Warburton, qui avait compté l'effrayer, se trouva sérieusement embarrassé; alors il rejeta toute la faute sur M. Cochrane, et s'en alla partout dans Bridport en disant aux électeurs que M. Cochrane voulait les faire convaincre de corruption et les faire interdire; sur quoi M. Cochrane et M. Mitchell, se trouvant tous les deux pourvus, virent qu'ils n'avaient rien de mieux à faire qu'à renoncer mutuellement leurs pétitions. Ce fut ainsi que M. Warburton comprit la vérité du proverbe : "Qui quitte sa place la perd," et qu'à force de manœuvres savantes il resta par terre entre deux bourgs. Ce fut alors seul que, cherchant sa consolation dans la vengeance, il adressa à la Chambre cette pétition dont nous avons parlé plus haut, et par laquelle il demandait que le bourg de Bridport, qui n'avait pas voulu de lui, fût compris dans l'enquête de M. Roebuck.

Cette célèbre enquête n'a pas répondu aux espérances qu'elle avait données. A voir l'agitation qu'elle soulevait de toutes parts, nous avions espéré qu'il allait en sortir une législation complète en matière de corruption électorale. La montagne accouche d'une souris. Ce n'est pas que M. Roebuck n'ait prouvé tout ce qu'il avait avancé. Il a démontré malheureusement que le corps électoral de la Grande-Bretagne était le plus corrompu qui fût au monde; qu'à chaque élection il s'ouvrait un grand bazar de consciences qui se donnaient au plus offrant, et que la vérité du système représentatif était vicée dans son principe par ce commerce. La Chambre a bien voulu se laisser dire tout cela; mais quand M. Roebuck, en homme logique, lui a proposé d'adopter des mesures pénales contre ces manœuvres, la Chambre lui a répondu tout simplement en passant à l'ordre du jour. Cependant elle supportait l'empreinte des sanglantes vérités que M. Roebuck venait de lui faire subir.

"Si vous voulez corrompre, disait l'impitoyable rapporteur, alors ne faites pas de lois contre la corruption. Pas d'hypocrisie; il y a en déjà assez. Nous faisons des lois pour punir la corruption, nous pensons des nuits à les discuter, et demain l'homme qui aura crié le plus haut s'en ira avec 100,000 f. dans sa poche acheter le premier siége qui se présentera à lui. Nous sommes les plus profonds hypocrites du monde. Nous passons des heures à faire des lois que nous savons devoir être inutiles. Nous voulons faire les saints, et nous nous abandonnons au vice. Nous savons ce qu'il y a présent une bande d'hypocrites. Un homme s'en va dans un collége électoral, avec 5000 louis dans sa poche, et il cri : "Je ne veux pas de corruption; je ne veux pas en entendre parler. J'ai les yeux très délicats et très sensibles; je suis plein d'honneur et de susceptibilité. Je ne veux pas entendre parler de corruption, mais . . . nommez-moi. Seulement, ne me dites pas comment. Voici 5000 louis : allez vous en avec, et ne me parlez de rien jusqu'à ce que vous m'ayez nommé." A qui persuadera-t-on qu'un honnête homme puisse ignorer à quoi son argent sera employé ! Il se promènera dans les rues ; il verra : cabarets pleins de soldatpartisans; mais il détournera la vue, et il dira : "Oh! certainement je vois bien que les cabarets sont ouverts, mais je n'y suis pour rien."

M. Roebuck nous plaît à citer, car il nous épargne le désagrément d'avoir à dire des choses dures. Il nous répugnerait assurément de dire à une grande assemblée comme la Chambre des Communes. "Vous voulez faire les saints, et vous n'êtes qu'une bande d'hypocrites." Mais puisqu'un membre de la Chambre le lui dit, et puisque la Chambre se le laisse dire, il faut bien que cela soit un peu vrai. Quant à nous, nous avons traité cette affaire avec tant soit peu de scepticisme et de moquerie, parce qu'au fond nous n'y avons jamais vu qu'une comédie jouée par la Chambre à son bénéfice et aux dépens du public.

(Journal des Débats.) JOHN LEMOINE.

COMMERCIAL.

COMMERCIAL ETRANGER.

[Correspondance particulière de l'Abeille.]

Messieurs les éditeurs de l'ABEILLE,

Messieurs,—Veuillez annoncer dans votre estimable feuille, que le 12 du courant, il sera procédé à la prochaine élection de Recorder pour la Municipalité No 2, par la majorité des votans.

50 nov

☞ Nous sommes autorisés à annoncer Mr CHARLES LOVELLIER, comme candidat à la place de Recorder de la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M A. M. DUPERU sera soutenu à la prochaine élection de Recorder de la Troisième Municipalité.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

1er déc—☞

☞ Les navires HANOVER, pour le Havre, MEDFORD et AMAZONE, pour Liverpool, seront expédiés en douane demain. Les expéditeurs sont invités à porter leur manifeste à la douane aujourd'hui.

7 déc B & J. F. WHITNEY, 73, Camp.

☞ Le septième ni les suivans numéros du navire FRANCES CHATEAUBRIAND, ne partiront avec des dettes qui pourraient être contractées par l'équipage ou les gens du navire. HERBAULT FRERES.

96, rue St. Louis

☞ AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre le navire ST. MARY pour réparations &c. les peuvent présenter leur compte immédiatement à

J. W. STANTON & Co.,
6 déc Encoignure Lafayette et Magasins

AUX HABITANS
DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.

AVIS vous est donné que jeudi, 8 du courant, une assemblée aura lieu dans le cide encoignure Louisa et Laurel. Les amis de M. Cavellier prendront place de ne pas manquer. Rendez-vous à 6 heures du soir. 7 déc

BUREAU GRATUIT DE PLACEMENT.
Chez M. O. Lecerf, rue Royale, No. 186, entre les rues Toulouse et St. Pierre.

LA SOCIETE FRANCAISE DE BIENFAISANCE, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE s'honneur d'annoncer à MM. les négociants, habitants et entrepreneurs qu'ils peuvent se procurer, en s'adressant de suite au bureau du placement, des commis, des tenseurs de livres et des ouvriers de toutes les professions. Toute demande à ce sujet doit être adressée exclusivement ou par lettre *affranchie* à M. Lecerf No. 186, rue Royale.

8 déc—8

AVIS.—Le terme fixé par les souscripteurs pour la durée de leur société de commerce étant expiré depuis un an, et ces messieurs se décidant à liquider, prient les personnes à qui ils doivent, tant particulièrement que collectivement, de présenter leurs comptes qui seront immédiatement soldés, et les personnes qui doivent à la société de venir régler dans le plus bref délai; dans le cas contraire, les comptes seront mis en cours.

Ils ont en magasin :

700 paniers Huile première qualité, Blle. 24 onces.
24 bouteils Seelle assortie.
500 caisses Vin Mousseux Frontignan.
500 do. Baisiaus assortiss.
993 do. Fleur d'orange.
300 do. Vin blanc en bouteille et demi-bouteille, première qualité.
50 do. de 24 boîtes Sardines à l'huile.
50 do. Tunons de 24 pouces chaque.
100 do. Vermicelle et Macaroni.
100 barils Poudre à giboyer.
40 do. Perc.
20 do. Vin blanc première qualité.
30 do. Vinaigre de Bordeaux.
30 barriques Vin de Bordeaux.
9 pipes Eau-de-vie.
150 caisses Vin rouge de Bordeaux.
30000 Bouchons.

Gin, Brandy, Huile à lampe, Graisse, Cordages goudronnés et Manille, Thé, Café, Sucre de la Havane et du pays, Absinthe, Anisette, Moutarde, Papier, Tabac, Cigares, Bitter de baleine, Chandelles de suif, et un assortiment complet de Groceries qui se vendront aux prix les plus bas.

Nouvelle-Orléans, le 7 décembre 1842.

F. MOY & MICHEL,
16, rue St. Philippe.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ARRIVEES.

Bateau de remorque Star, Heaton, des Passes, avec le navire Indépendence, la barque Flora sous que le brick Hollet.

Bateau de remorque Atlantic, Sprinkle, des Passes avec le navire Berlin, la barque Hollet les brick Empressée et Powhatan.

Bateau de remorque Tiger Crowell, des Passes, avec le navire Adams et le brick Tenante.

Navire Indépendence, McCoppin, de Liverpool.
Navire Berlin, Drocker, de Boston.
Navire Ann Lucy, de Cestine.
Barque Hull, Dunbar, de Boston.
Barque Flora, Smith, de Boston.
Brick Powhatan, Saunders, de Charleston.
Brick Tenante, Barrera, de la Havane.
Brick Empressée, Collins, de la Havane
Brick Hanis, Sampson, de Boston.
Steamer Douglas, Wright, Alexandrie.
" Edwin Hickman, Downing, Pittsburg.
" Lucoln, Pease, Cincinnati.
" Rainbow, Combs, Louisville.
" Missouri, Grice, Vicksburg.
" John Kinzie, Stewart, Scaldsonville.

MEMORANDA.

Le steamer Rainbow a laissé Louisville le 27 nov. Lors de son départ il y avait 3 pouces d'eau dans l'Ohio, et cette rivière baissait. Le Rainbow a rencontre les steamers Lexington, Nashville et Sam Dale, descendant. Le 3 déc. les passagers à bord du steamer American Eagle, coule à Tile 37, se hâtaient pour la crue, mais sa cargaison est endommagée. Les steamers Alexandria et Sarlings, ont coulé bas dans le haut Mississipi.

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR.

D'ARGELETRE DE BOTON
Columbia.....19 nov.....17 déc
Britannia.....4 déc.....1 jan.

CANDIDATS.

Messieurs les éditeurs de l'ABEILLE,

Messieurs,—Veuillez annoncer dans votre estimable feuille, que le 12 du courant, il sera procédé à la prochaine élection de Recorder pour la Municipalité No 2, par la majorité des votans.

50 nov

☞ Nous sommes autorisés à annoncer Mr CHARLES LOVELLIER, comme candidat à la place de Recorder de la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M A. M. DUPERU sera soutenu à la prochaine élection de Recorder de la Troisième Municipalité.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

1er déc—☞

☞ Les navires HANOVER, pour le Havre, MEDFORD et AMAZONE, pour Liverpool, seront expédiés en douane demain. Les expéditeurs sont invités à porter leur manifeste à la douane aujourd'hui.

7 déc B & J. F. WHITNEY, 73, Camp.

☞ Le septième ni les suivans numéros du navire FRANCES CHATEAUBRIAND, ne partiront avec des dettes qui pourraient être contractées par l'équipage ou les gens du navire. HERBAULT FRERES.

96, rue St. Louis

☞ AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre le navire ST. MARY pour réparations &c. les peuvent présenter leur compte immédiatement à

J. W. STANTON & Co.,
6 déc Encoignure Lafayette et Magasins

COMMERCIAL.

COMMERCIAL ETRANGER.

[Correspondance particulière de l'Abeille.]

Messieurs les éditeurs de l'ABEILLE,

Messieurs,—Veuillez annoncer dans votre estimable feuille, que le 12 du courant, il sera procédé à la prochaine élection de Recorder pour la Municipalité No 2, par la majorité des votans.

50 nov

☞ Nous sommes autorisés à annoncer Mr CHARLES LOVELLIER, comme candidat à la place de Recorder de la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M A. M. DUPERU sera soutenu à la prochaine élection de Recorder de la Troisième Municipalité.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

1er déc—☞

☞ Les navires HANOVER, pour le Havre, MEDFORD et AMAZONE, pour Liverpool, seront expédiés en douane demain. Les expéditeurs sont invités à porter leur manifeste à la douane aujourd'hui.

7 déc B & J. F. WHITNEY, 73, Camp.

☞ Le septième ni les suivans numéros du navire FRANCES CHATEAUBRIAND, ne partiront avec des dettes qui pourraient être contractées par l'équipage ou les gens du navire. HERBAULT FRERES.

96, rue St. Louis

☞ AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre le navire ST. MARY pour réparations &c. les peuvent présenter leur compte immédiatement à

J. W. STANTON & Co.,
6 déc Encoignure Lafayette et Magasins

VENTES DE SHERIF.

Vente à Robert vs. Samuel Galpin.

COUR DE PAROISSE. — No. 1404. — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et de nombreuses des parties, il sera vendu, à la Bourse du Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le dix-neuf de décembre 1842, à midi,

L'esclave GEORGE, nègre âgé d'environ 23 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Conditions, comptant.

Y. ALLAIN,
6 déc—N en 10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE. — No. 883 — Martinez del Rio et vs. M. Gordon Barr. à M. Gordon Jour Fi. fa. contre F. Ferrand & R. Lafarge — En vertu d'un ordre de fait faciae, lancé par un bond payable à demeure moi, et à mes ainsnes par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le lundi 9 janvier 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci dessus, savoir :

Vingt lots de terre situés au faubourg Washington, au-dessous de cette ville de la Nouvelle-Orléans, et désignés sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, en date du 26 février 1841, et déposé sous le No. 36 au livre des plans de cette Grèffe, numérotés, par les Nos. deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un de l'ilot No trente. Les lots Nos deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze, contiennent chacun une superficie de 1 pied de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos douze, treize, quatorze, quinze et seize, aussi contigus, contiennent chacun 30 pieds de face à la rue Delisle, sur 170 pieds à compter de profondeur. Et les lots Nos dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un aussi contigus, et mesurant chacun 170 pieds à compter de profondeur, sur 30 pieds de face à la rue Prosper.

Conditions—comptant.

L. A. DUCROS
9 déc—3 en 8j Shérif de la Cour de Commerce

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS, district oriental de la Louisiane. No. 304—P. K. Layet, chargé de la vente des biens de Charles De Blanc, Ed. Durrive et Durrive & De Blanc, en faillite.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Etats-Unis, pour le district susdit, j'exposerai en vente au public, le jeudi 8 décembre 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,

Premièrement, les immeubles ci-dessous par Edward Durrive :

6 Actions du fonds capital du Théâtre d'Orléans.
Et conséquemment, propriétaire des immeubles par Durrive et De Blanc :

66 Actions de la compagnie des Architectes, dans district,
31 do. de la compagnie de prévoyance de Commerce,
31 do. de la compagnie de la presse à coton d'Orléans.
30 do. du fonds capital de la Banque de Commerce.

Conditions comptant.

A. SIDNEY ROBERTSON,
Marshall des Etats-Unis

SALSEPAREILLE DE SAND.

Pour la guérison complète de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de l'économie animale, telles que : scrofules, rhumatismes, maladies de peau, éruptions cutanées obstinées, boutons ou pustules sur le visage, douleurs, maladies chroniques dartres, teigne, boutons des os et des jointures, ulcères et douleurs mercurielles, phtisiques, ictalgie, maux de reins, et toutes les maladies provenant du mauvais emploi du mercure, hydropisie, enflure des membres, maux de jambes, toutes espèces de maladies chroniques, dépendant par cette préparation.

Cette médecine est le résultat de longues années employées en nombreux travaux chimiques, pour obtenir des différentes manières de tirer les propriétés médicinales de la concentration de toute la vertu de la Salsepareille dans la véritable Salsepareille. Les résultats ont été cachés obtenus et ne sont pas plus extraordinaires, on employant un appareil nouvellement inventé, que ceux obtenus par les autres. Ce procédé est gouverné par les lois les plus sûres de la chimie et de la physique, et les effets produits sont attachés à la vertu de la Salsepareille seul, ainsi qu'exactement reconnus. La Salsepareille a été concentrée avec d'autres vegétaux qui agissent spécifiquement sur le sang et il n'a été rattaché au fluide ayant le pouvoir de guérir immédiatement les progrès de la maladie et de rendre la santé à ceux qui souffrent de maux de tête, douleurs des maladies provenant de l'impureté de sang ou de l